

## COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 25 Février 2022

Présents : Mmes & Mrs. : Régine REMILLON – Esther VACHOUX – Marie BAUD -  
Maryse MICHALAK – Ludovic TROTTET - Sylvia DUSONCHET – Laurent FORT -  
Alexandra DUPANLOUP - Etienne MERLIER - Cinthya MIQUET-SAGE

Absents excusés : Mrs. Jacky DURET – Frédérick AESCHLIMANN – Mme Sandrine REY  
(pouvoir à Mme Remillon)

Absents : Mme Marylène DAIGUEMORTE – Mr. Mickaël TISSOT

Public : 0

- 1) Après lecture du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 28 Janvier 2022, celui-ci est approuvé à l'unanimité
- 2) Suite à la présentation du compte administratif 2021 : le compte administratif est adopté à l'unanimité comme suit :
  - Réalizations de l'exercice :
  - Dépenses de fonctionnement = 796 772,52 €
  - Recettes de fonctionnement = 1 135 274,10 €
  - Dépenses d'investissement = 1 471 851,71 €
  - Recettes d'investissement = 2 842 841,90 €(Restes à réaliser à reporter en 2022 : dépenses d'investissement = 2 535 297.52 € & recettes d'investissement = 439 000.00 €).
- 3) Suite à l'approbation du compte administratif de l'exercice 2021, le conseil municipal accepte d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :
  - Affectation en investissement (recette) = 305 032.21 €
  - Report en investissement (recette) = 1 791 265.31 €
  - Report en fonctionnement (recette) = 46 481.20 €.
- 4) Madame Le Maire présente le projet de territoire et le pacte financier et fiscal d'Arve & Salève (pas de délibération officielle à prendre par le conseil municipal de chacune des 8 communes). Un exemplaire de ce projet est remis à chaque conseiller donc les thèmes principaux sont :
  - 1. Arve & Salève Communauté de Communes : Projets-dossiers-Actions
  - 2. Budget Arve & Salève : 2022 et prospective jusqu'en 2026
  - 3. Préparer l'avenir ensemble : notre projet de territoire (les grands thèmes attendus issus de la concertation : Mobilité et qualité de l'air / Habitat durable et urbanisme / Solidarité et animation territoire / Agriculture, environnement et économie circulaire)
  - 4. Du projet de territoire au pacte financier et fiscal : 2022 et prospective jusqu'en 2026 (instauration d'une taxe sur le foncier bâti de 4% par Arve & Salève).

Après en avoir pris connaissance chaque conseiller pourra formuler ses remarques lors du prochain conseil municipal.

...../.....

- 5) Le conseil accepte et prend note des devis et factures suivants : travaux entretien sur éclairage public : 1 528,60 € (Brutelec) – Travaux de mise en conformité sur aérothermes/alimentation gaz : 218.40 € (Ets. Montant) – Reprise et renforcement radiateur dans la salle des associations : 457,20 € (Ets Montant) – Pose benne et traitements déchets verts (2,600T)/Période Toussaint 2021 : 701,60 € (Ste Excoffier) – Arbu info n° 39 + calendriers : 4 114 € (Offset service) – Avenant n°1 modification de la durée des travaux concernant Contrôle Technique Groupe Scolaire : 3 150 €H.T. (Bureau Véritas) – Avenant n° 3 Prolongation délai d'exécution & reconsultation pour le lot 7 «Menuiserie intérieure» : 12 759.36 €H.T. ( Cabinet GBAU- Architectes du Groupe Scolaire).
- 6) L'assemblée écoute les élus qui ont participé à différentes réunions ou assemblées et font un point de situation sur les sujets traités : Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe – Commission Urba. - SIVU (Piscine de la Roche).- Commission Infrastructure d'Arve & Salève – Commission « Fleurissement » : Remise des prix du concours des maisons fleuries le vendredi 11 mars à 19h.

Affiché en exécution du code général des Collectivités Territoriales Art. L2121-25 et Code des Communes Art. R121-9.

Cinthy MIQUET-SAGE  
Secrétaire de séance

Régine REMILLON  
Maire